

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2026-09

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 069-216902072-20260302-202609-DE

Berger
Levrault

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME.
Le quorum était atteint.

Date de convocation : 18/02/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 21

Etaient présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PELLIS, M. Philippe PERARDEL, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, M. Alexandre JOET, Mme Dominique GALLEY, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, M. Philippe POLOME, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, Mme Blandine BROCARD, M. Paul DIDIER.

Ont donné pouvoir : Mme Anne-Françoise GIBERT à Mme DELORME, Mme Audrey GENESSION à Mme PELLIS, M. Philippe BIGOT à M. GEORGE

Absents : M. Thomas TEILLON, Mme Sophie PICHON

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2026-09) TAUX DE FISCALITE LOCALE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

VU l'article 1639 A du Code Général des Impôts.

CONSIDERANT la nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties, foncières sur les propriétés non bâties et d'habitation pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- **DE NE PAS AUGMENTER** les taux d'imposition des taxes foncières et d'habitation,
- **D'APPLIQUER** pour l'année 2026 les taux suivants aux impôts directs locaux,

Foncier bâti Taux 2026	Foncier non-bâti Taux 2026	Taxe d'habitation Taux 2026
31.39%	51.77%	15.53%

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

La secrétaire de séance,
Sophie PELLIS



La Maire,
Béatrice DELORME

